

LORIENT TESTE LE SAC COMPOSTABLE

La commune bretonne et son agglomération ont mis à la disposition des supermarchés 350 000 poches en Ecovio, en coopération avec le réseau Compostplus et l'Ademe. -

Les sacs en plastique compostables issus de ressources renouvelables vont progressivement arriver dans les rayons fruits et légumes des supermarchés français, à partir du 1er janvier 2017, pour remplacer les sacs à usage unique, définitivement interdits.

Ainsi en a décidé le législateur qui prévoit une montée en puissance progressive de la teneur en matière biosourcée de ces emballages : 30% à partir du 1er janvier 2017, 40% à partir de 2018, 50% à partir de 2020, 60% à partir de 2025.

Le réseau Compostplus, en association avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), a profité de cette échéance pour tester l'emploi de ces sacs dans six communautés de communes françaises à l'occasion de la Semaine du développement durable, début juin.

L'idée consistait à mettre à disposition des clients des supermarchés des sacs compostables afin que ces derniers soient utilisés en tant que poubelle pour les déchets organiques, le tout étant ensuite valorisé dans une unité de traitement biologique, dans le cadre d'un système d'économie circulaire en boucle fermée.

Lorient Agglomération (Morbihan), qui représente avec ses 207 000 habitants répartis dans 25 communes la troisième agglomération bretonne par ordre d'importance, était de la partie. Dix enseignes ont participé à l'initiative parmi lesquelles Super U, Intermarché, Centre Leclerc, Carrefour et Géant Casino.

350 000 sacs

Quelque 350 000 sacs compostables sur le million qui est produit par BASF pour le réseau Compostplus ont été mis à la disposition des clients des supermarchés, au rayon fruits et légumes.

La matière qui compose lesdits sacs, baptisée Ecovio, est issue, à hauteur de 34%, d'acide polylactique - un polymère d'origine végétale -, le tout étant biodégradable selon la norme EN 13432 sur le compostage des emballages.

La collectivité locale a informé les consommateurs sur les modalités d'usage des sacs, le tri des déchets et la valorisation, au travers d'une campagne de sensibilisation et d'affichage en magasin .

A domicile, le public est notamment invité à mettre les déchets organiques dans les sacs compostables puis à les déposer dans les bacs verts, ces derniers étant collectés une fois par semaine pour être ensuite transportés vers l'unité de traitement biologique (UTB) de Caudan (Morbihan).

Déchets végétaux

Sur place, les biodéchets sont d'abord mélangés avec des déchets végétaux broyés, à l'intérieur d'un bio-préparateur, puis déversés dans huit tunnels fermés où, sous l'action de la chaleur, de l'humidité et de l'air, les bactéries les transforment en compost.

Quatre semaines environ sont nécessaires pour boucler ce cycle, sachant que le compost est ensuite aéré pendant deux semaines, passé au crible afin d'ôter les cailloux, les noyaux et les autres impuretés, pour être enfin utilisé en tant que fertilisant en agriculture biologique.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats de la collecte de sacs fruits et légumes compostables sur l'agglomération de Lorient ne sont pas encore disponibles. Mais il y aurait fort à parier que l'opération soit un succès.

L'agglomération lorientaise est pionnière en matière de tri séparé et de valorisation des biodéchets et également lauréate de l'appel à projet Territoire zéro gaspillage zéro déchet (TZGZD).

Pour la seule année 2015, la collecte de biodéchets dans cette commune et ses environs s'est élevée à 8000 tonnes, soit 40 kg par habitant.

Source : <http://www.industrie.com/emballage/alimentaire/lorient-teste-le-sac-compostable.36513>